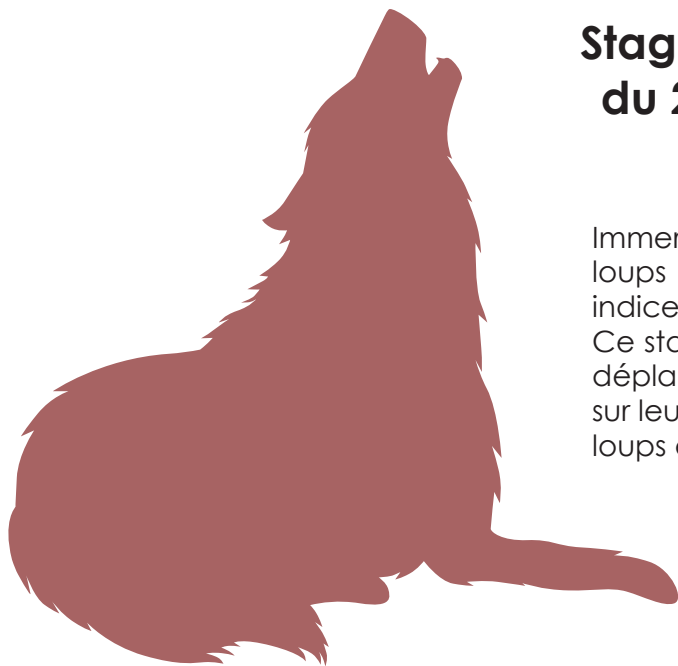


Découverte du loup, en itinérance

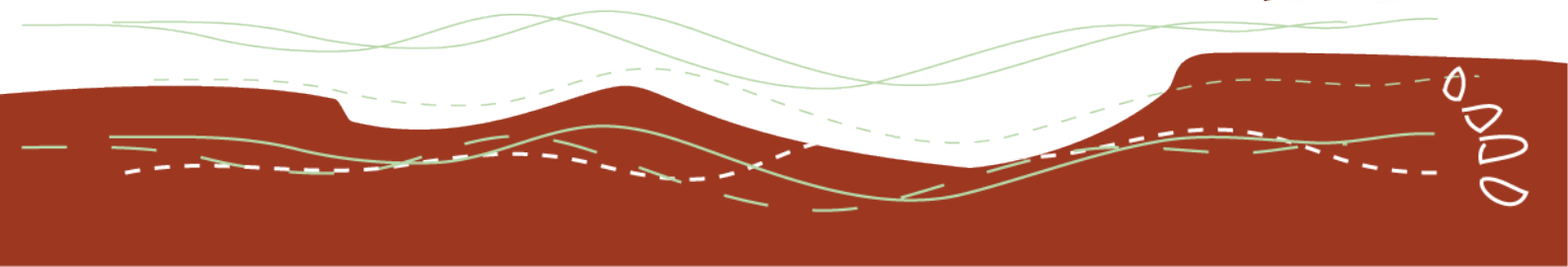
**Stage dans le Vercors
du 2 au 4 mars 2018**

Immergez-vous pendant deux jours dans le territoire des loups du Vercors. Apprenez à identifier la piste et les indices de loups, accompagné d'un guide naturaliste. Ce stage en itinérance permet de bien comprendre les déplacements de ces animaux et leur fonctionnement sur leur territoire. En France, en 2018, suivre les traces des loups est extraordinaire !



Photos : Tambako the Jaguar, R. Collange

www.mille-traces.org
contact@mille-traces.org
Tél./fax: 04 75 48 13 77





Découverte du loup, en itinérance

Lieu, date, public

Saint-Agnan en Vercors (26420)

2/3/4 mars 2018

Naturalistes avertis, bonne condition physique,
bonne résistance au froid.

10 personnes maximum

Programme du stage

Ce programme est donné à titre indicatif et non contractuel. Il pourra être modifié en fonction de la météo ou pour toute autre raison jugée nécessaire par l'association Mille-Traces.

• **1er jour** : arrivée des participants dans la matinée, navette à la gare TGV de Valence possible. L'après-midi sera consacré à une présentation du territoire, de l'animal et à la préparation d'un fond de sac pour le terrain. La nuit se fera en gîte.

• **2ème jour** : Départ matinal journée en itinérance et nuitée en refuge.

• **3ème jour** :

Itinéraire de retour en matinée, pique-nique puis débriefing en salle et bilan. Départ vers 15/16h selon les impératifs des participants.

Encadrement

Jean-Marie Ouary, guide naturaliste dans le Vercors et fondateur de l'association Mille Traces, vit en direct sur le terrain aux côtés des éleveurs et bergers, le retour naturel du loup sur ce territoire. Ce passionné du loup et de la grande faune en général vous fera partager son expérience pratique de cette cohabitation homme/loup, et vous donnera ses astuces pour les pister, les photographier. Membre

fondateur de Cap loup, il pourra également partager son expérience « politique » du dossier loup en France.

Formalités administratives

L'inscription définitive au stage est enregistrée par l'association, à réception des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Chèque d'acompte du séjour
- Le solde est à régler au début du stage

Informations générales

Accès et transport :

Le transport est à la charge des stagiaires. Dans la mesure du possible, un regroupement des participants peut être effectué en gare de Valence TGV. Contacter l'association la semaine précédant l'arrivée pour tous renseignements. Nous vous communiquerons dès que possible les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage.

Assurance :

Les participants à nos stages sont couverts par une assurance qui garantit les risques matériels, corporels et la responsabilité civile par l'**adhésion** à notre association.

Annulation :

L'annulation venant de l'association est suivie du remboursement de l'avance. Le stage sera maintenu à partir de 6 participants. En cas d'annulation du participant moins de 15 jours avant le début du stage, l'acompte ne sera pas remboursé.

Conditions de participation et coût

Coût pédagogique 180 euros.

Frais de nourriture pour le deuxième jour et troisième jour : 20€

L'association met à disposition des paires de raquettes à neige et des jumelles si nécessaire.

Nous pouvons vous aider à trouver un hébergement sur place pour la première nuit.

Renseignements et inscription :

Mille Traces - Rousset-en-Vercors - 26420 Saint-Agnan-en-Vercors

Tél./fax: 04 75 48 13 77

contact@mille-traces.org - www.mille-traces.org

